



Conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale 10 et 11 décembre 2012

Familles vulnérables - Enfance - Réussite éducative

Pour la CFDT, la lutte contre la pauvreté des familles passe par la prise en charge publique de la petite enfance en lien avec les politiques familiales, la conciliation vie privée-vie professionnelle, la scolarisation précoce, premier maillon de la réussite scolaire.

Agir pour les familles les plus vulnérables, plus particulièrement les familles monoparentales

Dans un contexte économique difficile, de chômage de masse et d'évolution des formes familiales, les prestations universelles doivent se combiner avec des mesures ciblées pour permettre de garantir la justice sociale. 34,4% des foyers monoparentaux sont pauvres. Seule la moitié des mères de familles en situation de monoparentalité occupe un emploi à temps complet, et elles sont davantage au chômage que les femmes en couple.

Pour prévenir les inégalités, c'est dès l'âge de « zéro an » qu'une prise en charge devrait être proposée aux familles. Il est possible de faire coexister différentes structures, entre les divers modes d'accueil et l'école maternelle, à condition qu'elles soient accessibles à tous, complémentaires, diversifiées pour répondre aux besoins des parents et favoriser l'égalité des chances entre enfants. Le développement de ces équipements et services d'accueil collectifs doit permettre de promouvoir l'activité professionnelle et plus particulièrement celle des mères de foyers modestes. L'enjeu est décisif pour la conciliation des « temps de vie », la lutte contre le temps partiel imposé aux femmes, l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Les propositions de la CFDT

Orienter les ressources de la politique familiale de façon à renforcer les prestations en direction des familles en situation de précarité

- ✓ Pour la CFDT, il faut accentuer le rôle des prestations monétaires en renforçant les prestations en direction de certaines configurations familiales et au moment des modifications de ces configurations (séparation, naissance d'un enfant ...). Il s'agit d'une modulation plus grande des aides en fonction de la taille de la famille et de son revenu (familles monoparentales et familles de plus de 3 enfants).

Repenser l'articulation entre aides ciblées et prestations universelles

- ✓ La CFDT préconise le remplacement du quotient familial par une allocation forfaitaire par enfant.

Concentrer les interventions sur la petite enfance et l'adolescence

- ✓ La CFDT préconise d'accroître en qualité et en quantité les modes de garde collectifs dans le but d'améliorer le taux d'emploi des femmes et dans l'intérêt de la construction de l'enfant.

Il faut développer une politique d'équipements de qualité accessibles (en termes de tarifs et d'implantation), des services d'accueil périscolaire et extrascolaire favorisant, de surcroît, l'égalité des chances entre enfants.

- ✓ La CFDT préconise un fort investissement public ciblé en direction de la petite enfance (développement cognitif, socialisation des enfants).
- ✓ La CFDT préconise également de réformer le congé parental qui handicape notamment le parcours professionnel des femmes.

Favoriser l'accueil de la petite enfance et la réussite éducative comme leviers de correction des inégalités sociales

Une scolarisation précoce est importante pour les enfants issus de familles défavorisées. Pour eux, elle est le premier maillon de la réussite scolaire parce qu'elle est souvent le seul moyen d'accès précoce et gratuit à un accueil éducatif.

Pour la CFDT, plus que l'âge d'entrée en maternelle, c'est la qualité de la transition entre les structures de la petite enfance (crèches, assistante maternelle) et l'école maternelle qui est importante.

Les propositions de la CFDT

Investir sur la maternelle et le CP - Renforcer la continuité entre l'école primaire et le collège

- ✓ Un élève sur cinq (soit chaque année environ 150 000 élèves) sort du collège en ayant de graves lacunes en français et en mathématiques. La CFDT plaide pour une continuité de moyens et de pédagogie, emmenant de la maternelle à 16 ans.
- ✓ L'école maternelle a un rôle important dans la réduction des inégalités, dans le repérage et le traitement des difficultés d'apprentissage. La CFDT demande la mise en place de conditions de scolarisation adaptées dès le plus jeune âge afin d'empêcher l'installation durable des difficultés.
- ✓ Il faut adapter l'école primaire aux besoins des élèves, permettre aux enseignants du primaire d'accorder du temps aux rencontres avec les parents d'élèves et offrir davantage d'autonomie aux directeurs d'écoles et d'établissements.
- ✓ La CFDT veut un collège qui accueille tous les élèves et permette la réussite de chacun. Pour y parvenir, il faut redéfinir les objectifs prioritaires et individualiser l'approche avec un accompagnement personnalisé.

Passer d'une orientation subie à une orientation choisie

- ✓ Proposer des parcours de formation sous forme de modules, qui n'enferment pas les jeunes dans un choix imposé. Créer des passerelles entre filières du lycée.
- ✓ Évaluer toutes les compétences au collège et pas seulement celles des matières principales, notamment scientifiques.
- ✓ Renforcer le parcours de découverte des formations et des métiers (visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, stages de découverte pour tous) et lutter contre les stéréotypes sexués.
- ✓ Mieux prendre en compte les souhaits de l'élève et de sa famille, et renforcer le conseil en orientation pour éviter les affectations subies.

Refonder l'éducation prioritaire, reconstruire la carte scolaire en la fondant sur la notion de bassin d'éducation et de formation

- ✓ Pour la CFDT, il faut cesser l'empilement, simplifier et concentrer l'intervention de l'ensemble des acteurs sur les territoires les plus défavorisés. Il est nécessaire de tirer les enseignements des dispositifs existants, simplifier et cibler les ZUS.
- ✓ Il est nécessaire de reconstruire la carte scolaire par un ensemble de solutions plus dynamiques : fondée sur des bassins d'éducation et de formation, des espaces urbains favorisant la mixité sociale, davantage d'internats de proximité avec des bourses pour y accéder, des internats de « respiration » pour l'accueil temporaire de jeunes en difficulté sociale, des écoles de la seconde chance et avec des partenariats écoles/entreprises.
- ✓ La CFDT est pour une école plus coopérative, ouverte sur les réalités de son territoire, avec une formation initiale des enseignants comprenant une dimension socio-économique leur permettant d'appréhender les différents milieux dans lesquels ils seront amenés à exercer. Cette réalité a, en effet, des conséquences sur le rapport des familles et des enfants à l'apprentissage et aux institutions.